

Paris, le 19 novembre 2007

Reporters sans frontières  
Contact : Jean-François Julliard  
Tel : (33) 1 44 83 84 84  
E-mail : julliard@rsf.org

Langage : Anglais et espagnol et **Français**

**Conseil des droits de l'homme – Examen périodique universel  
Première session – 7 au 18 avril 2008**

**Contribution de Reporters sans frontières, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial, à propos de la situation de la liberté de la presse au BRESIL**

### **Exposé de la situation de la liberté de la presse**

Le journaliste Luiz Carlos Barbon Filho, 37 ans, chroniqueur de l'hebdomadaire *Jornal do Porto* et du quotidien *JC Regional*, a été assassiné le 5 mai 2007. Il était connu pour ses nombreuses accusations publiques envers des politiciens locaux et avait beaucoup d'ennemis. Il avait auparavant reçu des menaces de mort par téléphone. Selon un article publié le 8 juin 2007 par le quotidien *Folha de São Paulo*, des agents de la police militaire de Porto Ferreira (État de São Paulo) seraient impliqués. L'enquête sur la mort du journaliste a été confiée à la Délégation des enquêtes générales (DIG) afin d'éviter les pressions politiques sur la police de Porto Ferreira.

Le 8 février 2007 a été assassiné le photographe indépendant Robson Barbosa Bezerra à Rio de Janeiro. Quelques jours avant son assassinat, il s'était plaint de menaces et d'une agression à son encontre. Le mobile professionnel n'est donc pas écarté, mais les enquêteurs ont souligné que la victime avait aussi des antécédents judiciaires.

Le 19 septembre 2007, Amaury Ribeiro Junior, journaliste du quotidien *Correio Braziliense*, a été blessé par balles, alors qu'il enquêtait sur le crime organisé à proximité de Brasília. La police a arrêté quatre suspects huit jours plus tard. Les autorités privilégient la piste crapuleuse.

Par ailleurs, Reporters sans frontières a constaté en 2007 une multiplication des mesures judiciaires de "censure préventive" à l'encontre de médias. Ces mesures sont surtout le fait de juridictions locales et ne sont généralement pas suivies en appel. Souvent excessives dans

leurs attendus, elles instaurent néanmoins un climat d'intimidation et d'incitation à l'autocensure.

### **La situation de la liberté de circulation des informations sur Internet**

Le réseau social Orkut, qui compte plus de la moitié de ses membres au Brésil est accusé par le procureur de Sao Paulo (Sud-Est) de véhiculer des messages à caractère raciste, pédophile ou homophobe. Appartenant à la filiale brésilienne de Google, Orkut est menacé de fermeture. Le 27 octobre 2007, les autorités brésiliennes ont affirmé que toute la filiale brésilienne de la compagnie nord-américaine devait fermer ses portes si elle ne réussissait pas à réguler ce réseau.

Une cour de São Paulo a ordonné aux fournisseurs d'accès Internet (FAI), le 4 janvier 2007, de bloquer l'accès au site de partage de vidéos Youtube. Cette mesure fait suite à une plainte déposée par deux personnalités brésiliennes concernant une vidéo sulfureuse mise en ligne sur le site américain. La justice brésilienne a ordonné le déblocage le 9 janvier.

### **Mesures prises par l'Etat pour améliorer la situation**

Malgré la pérennité de la loi sur la presse du 9 février 1967, héritée de la dictature militaire et qui prévoit des peines de prison pour les délits de presse, le gouvernement fédéral a donné des gages en matière de liberté d'expression. Le 3 mai 2006, le président Lula a signé la Déclaration de Chapultepec de la Société Interaméricaine de presse sur la liberté d'information et d'expression.

Le 26 juillet 2006, il a mis son veto à une proposition de loi réglementant la profession de journaliste, qui rendait obligatoire la possession d'un diplôme et l'affiliation à une structure collégiale. Le débat divise la presse et les deux plus hautes juridictions fédérales se sont contredites mutuellement sur la question du diplôme obligatoire. Le 8 novembre 2006, le Tribunal supérieur de justice s'est prononcé pour. Le Tribunal suprême fédéral, dont la voix prime, l'a désavoué à l'unanimité quinze jours plus tard.

### **Collaboration avec les organisations non gouvernementales (ONG)**

Le rapporteur du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, Philip Alston, s'est rendu au Brésil en novembre pour enquêter sur les exactions policières à Rio. Quatorze organisations de défense des droits de l'homme lui ont remis un rapport où elles dénoncent la politique de sécurité publique dans l'Etat de Rio. Philip Alston remettra ses conclusions et recommandations au Conseil des droits de l'homme.

### **Méthodologie**

Les informations présentées dans cette note ont été collectées et vérifiées par Reporters sans frontières. L'organisation dispose notamment d'un réseau de correspondants présents dans 130 pays dans le monde ainsi que d'un réseau d'organisations partenaires présents dans une vingtaine de pays.

Dans certains pays, un journaliste peut passer plusieurs années en prison pour un mot ou une photo. Parce que emprisonner ou tuer un journaliste, c'est éliminer un témoin essentiel et menacer le droit de chacun à l'information, Reporters sans frontières, fondée en 1985, œuvre au quotidien pour la liberté de la presse.

Reporters sans frontières  
47 rue Vivienne - 75002 Paris – Tel : 33 1 44 83 84 84 – Fax : 33 1 45 23 11 51  
rsf@rsf.org - Plus d'informations [Σ www.rsf.org](http://www.rsf.org)